



**COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL**

1^{ER} EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 27 JUIN 2023

La séance est conduite par le Président, Monsieur Steve Jacot-Descombes.

Le Conseil Général de Donneloye

- Vu le préavis no 01/2023 présenté par la Municipalité,
- entendu le rapport de la commission des Finances et Gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- 1. d'adopter les comptes de la bourse communale, arrêtés comme suit pour l'année 2022 :**

Revenus	3'247'016.75
Charges	3'205'514.74
Excédent des revenus	41'502.01

- 2. de donner décharge à la Commission des Finances et de Gestion, à la boursière et à la Municipalité**
- 3. d'adopter la gestion de la Commune et d'en donner décharge à la Municipalité**

Le Président :


Steve Jacot-Descombes



La secrétaire :


Murielle Jaquier